

Compte rendu du Conseil de laboratoire jeudi 30 juin 2011 (14h00-16h00)

Présents: F.C. Wolff, F. Tripier, J.P. Brechet, F. Rowe, D. Brécard, Y. Rebillé, L. Le Mener, V. Bossard, B. Geffroy-Maronnat, L. Baranger, A.-C. Covain

Absents excusés: O. Darné, F. Meyssonier, B. Charles-Pauvers

1] Mandat du directeur du LEMNA

Des échanges ont eu lieu sur la durée du mandat du directeur*. La discussion a porté sur l'intérêt de mettre en phase le mandat du directeur avec la durée du futur contrat sur lequel le laboratoire est engagé, qui couvrira désormais une période de 5 ans.

Ce point sera rediscuté à la prochaine rentrée universitaire dans les instances (Conseil de laboratoire, Assemblée Générale du laboratoire).

2] Membres associés

La candidature de "membre associé" déposée par Véronique Guilloux, Maître de Conférences en Sciences de Gestion à l'Université Paris Est Val de Marne, a été validée en conseil de laboratoire.

=> Une discussion s'est également engagée autour de la possibilité (et du caractère opportun) d'avoir des membres du LEMNA "extérieurs", qui seraient en poste dans d'autres composantes tout en étant membres du laboratoire. Le dossier fera l'objet de discussions ultérieures dans un prochain conseil.

3] Equipement des doctorants

La salle des doctorants "gestion" est victime de son succès. L'occupation des deux salles actuelles par les doctorants en économie et en gestion sera à repenser pour que le plus grand nombre d'entre eux puisse être accueilli dans les meilleures conditions.

=> Le laboratoire s'engage à acheter deux ordinateurs supplémentaires pour la salle "gestion", ainsi que deux imprimantes supplémentaires (achats sur fonds propres).

4] Secrétariat et manifestations scientifiques

Le constat dressé est celui d'un fonctionnement difficile au niveau du secrétariat, Anne-Claire Covain faisant face à une surcharge d'activités permanente. Deux commentaires:

- un soutien complémentaire est attendu de la Présidence. Un demi-poste sera opérationnel à la prochaine rentrée, avec une fonction de saisie de missions. Le gain sera réel seulement si l'aide actuelle apportée par le bureau financier pour les missions perdure ! Un autre demi-poste est espéré.

- il devient difficile pour le secrétariat de gérer l'ensemble des colloques/workshops. Il est donc important, *et ce le plus tôt possible*, que les manifestations envisagées par les collègues soient annoncées au secrétariat. Si l'on ne dispose pas de plus de moyens, il faudra faire des choix sur les manifestations que le secrétariat pourra gérer.

=> Merci à chacun de signaler le plus tôt possible par mail auprès d'Anne-Claire Covain les manifestations scientifiques qu'il prévoit d'organiser ! Cela vaut également pour les colloques anticipés à plus long terme : il faut généralement se signaler bien en amont pour organiser une conférence nationale/internationale d'envergure. L'information est importante pour que le secrétariat puisse fonctionner au mieux.

5] Largecia

La direction du LEMNA a été sollicitée par le directeur du Largecia (équipe d'Oniris) pour l'intégration de ses membres. Rappel de l'historique: sur le précédent quadriennal, le LEMNA regroupait les membres de l'Université de Nantes, de l'Ecole des Mines et d'Oniris. Lors du dépôt du quadriennal, les collègues d'Oniris ont souhaité déposer un dossier pour une équipe en propre, le Largecia, qui a fait l'objet d'une évaluation spécifique par l'AERES.

* Après une vérification ultérieure aux discussions qui ont eu lieu pendant le Conseil, le règlement intérieur du laboratoire stipule que le mandat du directeur couvre une période de quatre ans. Ayant été élu au 30 juin 2009, mon mandat prendra donc fin dans deux ans, au 30 juin 2013.

=> après discussion, il a été demandé au Largecia une lettre d'intention formelle à adresser au Conseil de laboratoire clarifiant notamment les points suivants : logique scientifique (ceci incluant les personnes concernées et l'adossement aux axes) et modalités de l'implication envisagée.

=> il a aussi été demandé à la direction du Largecia de bien éclaircir ses intentions puisqu'elle a aussi sollicité une équipe autre que le LEMNA en vue d'un rapprochement.

6] Debriefing AERES

Les points à améliorer et les recommandations suite à l'évaluation AERES du Lemna ont été discutés en conseil de laboratoire. De la discussion sont ressortis les principaux points suivants:

- les marges de manoeuvre semblent très faibles sur les questions liées à l'excès d'implication dans les activités administratives ou pédagogiques

- la création de cellules de valorisation et la définition de conventions de recherche peuvent être des moyens d'accroître les ressources propres au niveau du laboratoire. La Cellule Mer en est une parfaite illustration : possibilité de moyens scientifiques supplémentaires pour les chercheurs qui prennent part aux activités de recherche et publications scientifiques de qualité adossées à la recherche contractuelle.

- il existe au niveau des composantes impliquées dans le LEMNA de larges partenariats avec des universités étrangères au niveau des formations. Il serait pertinent de ne pas restreindre ces partenariats aux seules formations, mais d'inclure la dimension recherche dans l'analyse. Ceci doit permettre de renforcer la dimension internationale dont la faiblesse est plusieurs fois soulignée dans l'évaluation.

- la production scientifique à travers des revues internationales réputées est vraiment un élément qui pèse dans l'évaluation.

=> ayant pris part cette semaine à la commission d'expertise pour l'évaluation des candidatures à la Prime d'Excellence Scientifique (en section 05), je confirme le poids très marqué des meilleures revues scientifiques sur la note finale lors des évaluations. Le fait d'avoir publié dans des revues 1 s'est avéré très discriminant.

=> il est difficile en l'état actuel d'identifier des leviers clairs pour répondre aux recommandations de l'évaluation. La dimension internationale peut être améliorée au niveau local, en utilisant complètement les mois de professeurs invités notamment, il est en revanche moins simple de favoriser le rayonnement à l'international sans moyens financiers supplémentaires. La connaissance du budget du laboratoire dans le cadre du prochain contrat sera un élément d'importance !!!!!